



BTS 2e année

scolaire apprentissage

- ELEC (Electrotechnique) CAV (Construction et Aménagement de véhicules)
 CRCI (Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle)
 MS option A (Maintenance des Systèmes option A « systèmes de production »)
 FED option C (Fluides Energies Domotique option C « domotique et bâtiments »)

NOM : PRÉNOMS :

NÉ(E) LE :/...../..... LIEU : N° DEPARTEMENT.....

NATIONALITE : SEXE : Féminin Masculin

ADRESSE : CODE POSTAL VILLE :

N° TELEPHONE: :..... /..... /..... /..... /..... COURRIEL :

Représentant légal / personne à contacter

Lien de parenté (ex. : père, mère...) : Profession :

NOM : PRÉNOMS :

ADRESSE : CODE POSTAL VILLE :

N° TELEPHONE: :..... /..... /..... /..... /..... COURRIEL :

Responsable financier : Nom : Prénom :

DISPOSITIF(S) PARTICULIER(S) : PAI PAP PPRE PPS (Gevasco, dossier MdpH...)

RESTAURATION SELF :
(Informations à la 2^e page)

Sans forfait : 5.60€
le repas (tarification Région
Nouvelle Aquitaine)

Forfait 3 jours possible à la rentrée
après stabilisation emploi du temps
 Forfait 4 jours Forfait 5 jours

APPRENTISSAGE (nom et adresse de l'employeur) – Joindre le contrat signé par les deux parties

BOURSIER CROUS statut scolaire uniquement
Après demande auprès du service du CROUS
(<https://messervices.etudiant.gouv.fr/>), veuillez
transmettre ou apporter la notification
conditionnelle au secrétariat des BTS du lycée

OUI

EN COURS

NON

ETABLISSEMENT FREQUENTE L'ANNE SCOLAIRE PRECEDENTE : Classe :

Nom

Adresse :

A le

Si mineur,
Signature des parents

Signature de l'étudiant



DOCUMENTS À FOURNIR

- Copie de la pièce d'identité (recto et verso)
- Dossier d'inscription complété et signé.
- RIB** : Relevé d'Identité Bancaire **du responsable financier**
- Copie du **relevé de notes attestant de l'obtention du baccalauréat** ou copie du diplôme supérieur au baccalauréat.
- SI Boursier (statut scolaire uniquement) : transmission au secrétariat de scolarité des BTS dès réception de la notification conditionnelle de bourses du CROUS DE POITIERS.**
- SI Apprenti** : copie du contrat signé par les deux parties (employeur, apprenti)
- Infirmerie** : les documents seront transmis courant septembre 2026. Prévoir les photocopies du carnet de vaccination.

➡ Adresses d'envoi des éléments administratifs

Voie postale : Lycée Paul Guérin, Secrétariat de Scolarité BTS,
19 rue des Fiefs, 79000 NIORT

Voie électronique : scolaritebts.pguerin@ac-poitiers.fr

Bien vérifier la lisibilité des documents transmis (scannés ou photographiés)

RESTAURATION - SELF

La carte d'accès à l'enceinte de l'établissement vous permet d'entrer au self*.

**ATTENTION : la réservation est obligatoire avant 10h30 le jour du repas.*

Un compte de restauration, GEC en ligne, vous permet de payer en ligne et de réserver.

(https://services.ard.fr/fr/espaces-clients/etablissements/niort-paul_guerin/accueil.html);

Vos identifiants vous seront fournis avec la carte.

Externe : Prix du ticket 2026 : Scolaire* : 5,60€ (tarification solidaire mis en place par la Région Nouvelle Aquitaine)
Apprenti UFA : 2.30€

Demi-pension : tarif en fonction des revenus : faire un dossier en ligne

(informations <https://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro>)

Le service de restauration se tient à votre disposition : restau-intendance.pguerin@ac-poitiers.fr

Services de santé étudiante, assistante sociale (aides financières) :

<https://niort.univ-poitiers.fr/vivre-le-campus/>

mail : social@etu-poitiers.fr

LOGEMENT

PAS D'ENTREE POSSIBLE A L'INTERNAT (réservé aux lycéens)

Pistes de recherches de logements à Niort

1. **CROUS** : <https://messervices.etudiant.gouv.fr>

1. **Cap'Habitat Jeunes** www.lescale-niort.com Tél. 05 49 79 17 44

2. **Agence Cytia Immobilier la Poste** (Résidence Jean Perrin à côté du lycée). Tél 05 49 28 35 22

3. **West Campus** <http://www.westcampus.fr>. Tél. : 05 86 53 10 10

NB : Réseau Bus TANLIB gratuits à Niort et communautés de l'agglomération niortaise (CAN)

RESTAURATION ET INTERNAT

À SAVOIR POUR L'INSCRIPTION 2026

 **Démarche en ligne**



1. TARIFICATION SOLIDAIRE :

Les tarifs des repas des demi-pensionnaires dépendent des revenus de la famille.

Pour prendre connaissance du dispositif et accéder à la déclaration en ligne : <https://tarificationsolidaire.lycee.nouvelle-aquitaine.pro>

SITE RÉGIONAL ACCESSIBLE À COMPTER DU 24 AOÛT 2026

2. PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ET COORDONNÉES BANCAIRES

*La demande de prélèvement automatique des frais de restauration/voyages scolaire (Mandat de prélèvement SEPA à **télécharger sur les téléservices**) et votre RIB sont à transmettre avec le dossier.*

Un RIB récent est **indispensable** : paiement des bourses, remboursement de trop-perçus... et évidemment pour le prélèvement automatique. Il doit être au nom du responsable financier désigné et de la personne ayant fait la demande de bourse si celle-ci n'est pas le responsable financier.

FORFAITS DEMI-PENSION :

- **FORFAIT DP 5 Jours** : 174 repas à l'année
- **FORFAIT DP 4 Jours** : 139 repas à l'année, mercredi non compris
- **FORFAIT DP 3 Jours¹** : 104 repas à l'année, 3 jours fermes à choisir dans la semaine

Les forfaits sont facturés au début de chaque trimestre. Le responsable financier reçoit la facture par mail (attention à vérifier les spams : opale-asap@noreply.phm.education.gouv.fr)

Les passages en dehors des jours choisis sont décomptés en ticket externe (5,60€ le repas)

***Rappel** : Seuls les stages, les voyages, les sorties scolaires, et les absences de 5 jours minimum consécutifs pour maladie sur demande écrite... ouvrent droit à remise d'ordre (repas décomptés de la facture).*

↳ MODALITES DE PAIEMENT :

¹ Forfait accessible uniquement après la rentrée, en fonction de l'emploi du temps de votre enfant.

- Par **télépaiement**, à partir de votre compte Parent Educonnect <https://educonnect.education.gouv.fr> OU de l'ENT ac-poitiers « [Lycée Connecté](#) » : rendez-vous dans l'application « **Scolarité Services** » puis « **Paiement des factures** ». Paiement en plusieurs fois possible
- Par **prélèvement automatique** (formulaire joint à compléter et retourner accompagné d'un RIB)
- Par **virement** bancaire sur le compte de l'établissement (RIB du lycée disponible sur la 2^{ème} page de votre facture)
- Par **carte bancaire** ou **espèces** au bureau de Gestion de la Restauration

LES REPAS AU TICKET :

- **Tarif EXTERNE** : 5,60 € par repas

Pour les usagers occasionnels, il convient d'approvisionner **avant** chaque passage.

↳ MODALITES DE PAIEMENT :

- Par **carte bancaire**, sur internet *via votre espace monétique dédié GEC en ligne* https://services.ard.fr/fr/espaces-clients/etablissements/niort-paul_guerin/accueil.html
- Par **carte bancaire** ou **espèces** au bureau de Gestion de la Restauration

CHANGEMENT DE REGIME :

L'engagement au service de restauration est annuel. Tout changement de régime est exceptionnel et doit faire l'objet d'une demande écrite par le **formulaire dédié** disponible sur « [Lycée Connecté](#) » espace : **dossiers partagés** par le responsable financier. Elle doit être transmise au bureau de la Gestion de la Restauration.

Au début de l'année scolaire (jusqu'au 15.09.2026) l'acceptation de changement de régime est facilitée afin de permettre à l'élève d'adapter son régime à son nouvel emploi du temps.

CARTE D'ACCES LYCEE ET RESTAURATION :

Lors de la première rentrée, est fournie à chaque nouvel étudiant une carte d'accès au restaurant scolaire, qui sert également pour l'accès à l'enceinte du lycée. Les étudiants doivent toujours avoir leur carte avec eux lorsqu'ils sont au lycée.

Elle est gratuite. En cas de perte ou de détérioration, elle sera à racheter par l'étudiant au coût de **2 €** (tarif 2026).

RESERVATION DES REPAS :

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, les repas doivent être réservés avant l'accès à la restauration. Les repas peuvent être réservés jusqu'à 10h30 pour un passage le jour même et jusqu'à 3 semaines à l'avance.

Pour réserver : à la borne avec la carte ou sur le compte GEC en ligne avec les identifiants de connexion donnés à chaque étudiant avec leur carte.

ATTENTION : les étudiants n'ayant pas réservés leur repas à temps passeront en fin de service (environ 13h15)

NIORT ETUDIANTS

Ta Future Ville

Se loger

Types de logements

Résidence privé :

À Niort, un studio/T1 en résidence privée se loue généralement 350 € – 500 €/mois, et peut atteindre ≈ 500 €+ en centre-ville ou zones très demandées.

Résidence service (Crous) :

Les loyers vont de 250 € (chambre simple) à 500 € (studio T1). Entre mai et juin, c'est la phase principale pour les boursiers. À partir de juillet 2025, la phase complémentaire est ouverte à tous les étudiants pour les places restantes.

Location d'un appartement : (agence ou particulier) :

À Niort, les loyers vont de 500 € (studio) à 750 € (T1 récent).
→ Le dépôt de garantie (1 à 2 mois).
→ Les charges (50 à 150 €).

Où chercher ? :

Quartier de la Venise Verte / Pôle Universitaire : Quartier où se situent l'Université, l'IUT, l'IAE. Très bien desservi par les bus.

Le Centre-Ville / Place de la Brèche : Proche des bars, des restaurants, du cinémas et de la médiathèque. C'est le point central du réseau de bus gratuits mais les loyers y sont plus élevés et le stationnement est difficile et souvent payant.

Quartier de la Gare / Saint-Florent : C'est un quartier en pleine mutation, très prisé par les étudiants en colocation

Puisque les bus sont **100% gratuits** à Niort (réseau TANLib), ne te restreins pas forcément au pied de ton école. Si tu veux sortir le soir, privilégie le Centre-Ville. Si tu veux maximiser ton sommeil le matin, privilégie la Venise Verte.



Conseil : Commence tes recherches vers MAI / JUIN !

Passer par une agence coûte ≈ 260 € pour 20 m² (honoraires + état des lieux) mais offre un suivi professionnel et une gestion simplifiée.

Faut-il passer par une agence ?



Se déplacer



Transports >
gratuits (bus)



Bus et Navette de ville



Liaison gare - centre-ville - Gare de Niort

Bus disponibles le dimanche soir
Horaires : 19h – 21h
Départ depuis la Gare de Niort
Desservent différents arrêts dans la ville de Niort

Transports >
Ton abonnement
Tanlib étudiant



Longue durée
Mensuel
~20 €

Longue durée
Annuel
~200 €

